



Pep's

**Parcours pour les Enfants
de Parents Séparés**

Pour les 7 - 11 ans

*" Avant, je croyais que c'était
de ma faute si mes parents se
séparaient.*

*" Ça m'a rassuré de ne pas être
le seul à avoir des parents
séparés.*

*" Ma famille était cassée :
j'étais en colère.*

**Vous êtes séparé(e), divorcé(e)
et vous voulez aider votre
enfant à mieux vivre sa
situation familiale :
Inscrivez-le aux ateliers Pep's.**

L'Udaf accueille votre enfant **de 7 à 11 ans**
au sein **d'ateliers collectifs** de paroles et
de soutien, animés par des professionnels
diplômés, où il pourra exprimer ses émotions
et partager ses questions avec d'autres
enfants de son âge en toute confidentialité.

Cet accompagnement vous permettra aussi
de mieux communiquer avec votre enfant
sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de
séparation.



Comment se déroulent les ateliers ?

- **Un entretien d'information gratuit**, sans engagement, pour vous et l'autre parent s'il le souhaite. L'accord des deux parents est nécessaire pour l'inscription.
- **4 ateliers d'1 h 30 pour les enfants**. Un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives.
- **Un 5^e atelier de bilan collectif** réunissant tous les parents et les enfants.

La présence aux 5 séances est nécessaire et obligatoire.

Ces ateliers sont animés par **une médiatrice familiale et une psychologue** formées à l'écoute et à l'animation de groupes d'enfants.

Prochaine session :

Du 5 novembre au 3 décembre 2024,
les mardis de 17h30 à 19h.

En pratique

- Participation de 5 euros par séance.
- Des solutions de prise en charge peuvent être étudiées.

